



# BIENVENUE DANS LA FAMILLE PRINCECRAFT!

**FÉLICITATIONS pour votre achat judicieux! Nous vous souhaitons beaucoup d'années de bon usage avec la remorque que vous venez d'acquérir.**

**Bateaux Princecraft inc.** (« Princecraft ») fournit la garantie limitée suivante à tout acheteur initial au détail d'une remorque fabriquée par REMEQ inc. et distribuée par Princecraft (« la remorque »), si celle-ci est achetée auprès d'un concessionnaire autorisé aux États-Unis et au Canada (exception faite des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon), et utilisée dans des conditions normales et à des fins non commerciales.

### Garantie limitée d'un (1) an sur les pièces et les composantes

Le concessionnaire autorisé réparera ou remplacera toute pièce ou composante de la remorque présentant un vice de matière ou de fabrication au cours de la période d'un (1) an suivant la livraison de la remorque à l'acheteur initial au détail. La garantie limitée d'un (1) an sur les pièces et les composantes ne s'applique pas aux autres éléments expressément couverts ou exclus par d'autres sections de la garantie limitée explicite de Princecraft.

### Garantie limitée de deux (2) ans contre l'écaillage de la peinture ou l'apparition de rouille

Le concessionnaire autorisé réparera la remorque en cas d'écaillage de la peinture ou d'apparition de rouille au cours de la période de deux (2) ans suivant la livraison de la remorque à l'acheteur initial au détail.

### LA GARANTIE LIMITÉE NE COUVRE PAS CE QUI SUIT :

1. remorques dont le propriétaire n'est pas l'acheteur initial au détail;
2. courroie de treuil, ampoules électriques, système de freinage, pneus, sommier en bois et guide d'alignement;
3. corrosion ou endommagement du fini de la peinture ou de la galvanisation imputable aux risques routiers;
4. pannes ou défauts imputables à un accident, au vol, à l'usure normale, à un manque d'entretien raisonnable et nécessaire, au non-respect des recommandations de Princecraft relatives à l'usage et à l'entretien de la remorque, à un usage impropre ou abusif, à un mauvais montage ou à une mauvaise installation de la remorque, ou à un remorquage inadéquat;
5. dommages imputables à des réparations inappropriées ou à des modifications non autorisées;
6. utilisation de toute remorque pour un bateau servant à des fins commerciales (l'expression « à des fins commerciales » telle qu'elle est utilisée dans les présentes, signifie qu'une embarcation est utilisée plus de 50 % du temps pour les affaires ou des activités générant des revenus);
7. pannes ou défauts imputables au non-respect des spécifications du fabricant, y compris une charge utile dépassant les recommandations indiquées.

Sous réserve des autres dispositions de la convention, la responsabilité de Princecraft aux termes de la présente garantie se limite à la réparation ou au remplacement de la composante défectueuse. Le coût de toute réparation ou de tout remplacement aux termes de la garantie limitée ne doit en aucun cas être supérieur à la juste valeur marchande de la remorque à la date de la réclamation présentée par l'acheteur. La décision de réparer ou de remplacer un élément défectueux est laissée à l'entière discrétion de Princecraft. LES RECOURS PRÉVUS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUENT LES SEULS ET UNIQUES RECOURS DU PROPRIÉTAIRE.

**AUTRES RESTRICTIONS**  
PRINCECRAFT N'OFFRE PAS D'AUTRES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES SUR CETTE REMORQUE, À PART CELLES QUI SONT STIPULÉES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS CELLES DE NÉGOCIABILITÉ OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES. PRINCECRAFT DÉCLINE ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PERTES FINANCIÈRES DÉCOULANT D'UNE RÉCLAMATION POUR L'UNE DES RAISONS SUIVANTES : PRODUIT DÉFECTUEUX, NÉGLIGENCE, DÉFAUT DE CONCEPTION OU DE FABRICATION, LACUNE AU NIVEAU DES AVERTISSEMENTS OU DES INSTRUCTIONS, ET DÉCLINE TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ QUI N'EST PAS EXPRESSÉMENT COUVERTE PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

**TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE NÉGOCIABILITÉ OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE EST DÉSAVOUÉE PAR LA PRÉSENTE, OU DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI : TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE NÉGOCIABILITÉ OU D'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE EST LIMITÉE À UNE ANNÉE À PARTIR DE LA DATE DE LIVRAISON À L'ACHETEUR AU DÉTAIL. NI PRINCECRAFT NI LE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE LA PERTE DE L'USAGE DE LA REMORQUE, D'UNE PERTE DE TEMPS, D'UN MANQUE À GAGNER, DES INCONVÉNIENTS, DES PRÉJUDICES COMMERCIAUX OU DES DOMMAGES INDIRECTS. COMME CERTAINS ÉTATS (OU TERRITOIRES) NE PERMETTENT AUCUNE RESTRICTION QUANT À LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LA RESTRICTION CI-DESSUS POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER. CERTAINS ÉTATS (OU TERRITOIRES) NE PERMETTENT PAS NON PLUS D'EXCLURE OU DE LIMITER LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS; LES RESTRICTIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS POURRAIENT DONC NE PAS ÊTRE APPLICABLES. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE AU PROPRIÉTAIRE DES DROITS PARTICULIERS RECONNUS PAR LA LOI, ET LE PROPRIÉTAIRE POURRAIT ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'AUTRES DROITS POUVANT DIFFÉRER D'UN ÉTAT À UN AUTRE (OU D'UN TERRITOIRE À UN AUTRE).**

### NON-TRANSFÉRABILITÉ :

La garantie limitée de Princecraft sur les remorques couvre uniquement le premier acheteur au détail. Elle n'est pas transférable à tout propriétaire subséquent de la remorque Princecraft.

### NON-RENONCIATION

Personne n'a le droit, par des actions, par défaut d'agir ou par des déclarations verbales ou écrites, de modifier les conditions de la présente garantie ou de tout document préparé en rapport avec la vente de cette remorque, ou de renoncer à les appliquer sans avoir au préalable obtenu l'autorisation écrite d'un membre de la direction de Princecraft.

### OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

Veuillez retourner la carte d'enregistrement de la garantie dans un délai de 30 jours à partir de la date de livraison de la remorque afin de valider la garantie. Tous les travaux et toutes les réparations effectués aux termes de la garantie doivent être préalablement soumis à l'approbation du concessionnaire autorisé pour être couverts par la garantie limitée. Le propriétaire doit, avant l'expiration de la garantie limitée du propriétaire, aviser par écrit Princecraft de toute réclamation non réglée aux termes de la garantie, et le propriétaire doit donner à Princecraft la possibilité de régler le problème.

ORIGINAL PURCHASER ACHETEUR ORIGINAL

Date purchased Date de l'achat Y/A M/M D/J

Serial No No de série 2REA

Name Nom

Zip Code Code postal

DEALER CONCESSIONNAIRE

Name Nom

Address Adresse

**GARANTIE  
LIMITÉE EXPLICITE  
À L'ÉGARD DES  
REMORQUES  
DE BATEAU**

REMORQUES 2004

**Register your product NOW! Enregistrez votre produit dès MAINTENANT!**

For your safety-As a confirmation of ownership- to ensure fast service Pour votre sécurité - comme confirmation de propriété - Pour un service rapide

Serial No No de série 2REA \_\_\_\_\_ Date purchased Date de l'achat Y/A M/M D/J \_\_\_\_\_  
 Model Modèle \_\_\_\_\_ Language Langue  English  Français  
 Mr.  Mrs. Mme \_\_\_\_\_ E-mail Courriel \_\_\_\_\_  
 First Name Prénom \_\_\_\_\_ Last Name Nom \_\_\_\_\_  
 Address Adresse \_\_\_\_\_ Phone Téléphone \_\_\_\_\_  
 City Ville \_\_\_\_\_ Fax Télécopieur \_\_\_\_\_  
 State Province \_\_\_\_\_ Zip Code Code postal \_\_\_\_\_  
 Age Âge  0-20  21-25  26-30  31-35  36-40  41-45  46-50  51-55  56-60  61-65  66-70  70+  
 Dealer Concessionnaire \_\_\_\_\_  
 Dealer No No concessionnaire \_\_\_\_\_ City Ville \_\_\_\_\_  
 State Province \_\_\_\_\_ Zip Code Code postal \_\_\_\_\_

\*TM **Princecraft Boats Inc.** is a registered user of this trademark.

Please fill out complete form. **Mail lower portion and retain upper portion** for your records.

Thank you for choosing our product, and happy boating.

\*MD **Bateaux Princecraft inc.** est un usage inscrit de cette marque.

Veillez remplir le formulaire au complet (verso). **Postez la partie inférieure et gardez la partie supérieure.**

Merci d'avoir choisi notre produit. Nous sommes assurés que vous passerez d'agréables moments avec votre embarcation.



2004 BOAT TRAILERS

PRINCECRAFT BOATS INC.  
BATEAUX PRINCECRAFT INC.  
725, St-Henri  
Princeville (Québec) Canada  
G6L 5C2

## WELCOME ABOARD THE PRINCECRAFT FAMILY!

**CONGRATULATIONS** on your recent purchase and we wish you many years of good use.

**Princecraft Boats Inc.**, ("Princecraft") provides the following limited warranty to the original retail purchaser of each boat trailer manufactured by REMEQ Inc. and distributed by Princecraft, if purchased from an authorized dealer in the United States and Canada (excepting the North West Territories & Yukon), and operated under normal, noncommercial use ("Boat Trailer").

### Limited One-Year Parts and Components Warranty

The authorized dealer will repair or replace any defect in material or workmanship on the Boat Trailer within one (1) year of the date of delivery of the Boat Trailer to the original retail owner. This Limited One-Year Parts and Components Warranty does not apply to any items expressly covered or excluded by other sections of Princecraft's Express Limited Warranty.

### Limited Two-Year Paint/Rust Warranty

The authorized dealer will repair any peeling paint or rust on the Boat Trailer within two (2) years of the date of delivery of the Boat Trailer to the original retail owner.

### THIS LIMITED WARRANTY DOES NOT COVER:

1. Boat Trailers owned by parties other than the original retail owner.
2. Winch strap assembly, light bulbs, brake system, tire, wood bunk and load guide;
3. Corrosion and damage to paint or galvanization due to road hazards;
4. Any failure or defect caused by accidents: theft; normal wear and tear; failure to provide reasonable and necessary maintenance; failure to comply with Princecraft's recommendations relating to use and care of the Boat Trailer; abusive/improper use; improper trailer set-up, or improper trailering;
5. Damage due to improper repairs or modifications without authorization;
6. Any trailer for a boat used for Commercial Purposes (Commercial Purposes, as used herein, means a vessel with more than 50% usage for business or revenue-producing purposes);
7. Any failure or defect caused by alterations from factory specifications, including overloading in excess of published capacity rating;

Subject to the other provisions of the agreement, the responsibility of Princecraft under this warranty is limited to repair or replacement of the defective component. In no event shall any repair or replacement under this limited warranty exceed the fair market value of the owner's Boat Trailer as of the date of owner's claim. The decision of whether a defect will be either repaired or replaced is at the sole exclusive discretion of Princecraft. THE REMEDY PROVIDED IN THIS LIMITED WARRANTY SHALL CONSTITUTE THE OWNER'S SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY.

### OTHER LIMITATIONS

EXCEPT AS SET FORTH HEREIN, THERE ARE NO OTHER WARRANTIES EITHER EXPRESS OR IMPLIED PROVIDED BY PRINCECRAFT ON THIS BOAT TRAILER. ALL OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING IMPLIED WARRANTIES OF FITNESS AND MERCHANTABILITY, ARE EXPRESSLY EXCLUDED. PRINCECRAFT FURTHER DISCLAIMS ANY LIABILITY FOR ECONOMIC LOSS ARISING FROM CLAIMS OF PRODUCT FAILURE, NEGLIGENCE, DEFECTIVE DESIGN, MANUFACTURING DEFECT, FAILURE TO WARN AND/OR INSTRUCT AND ANY OTHER THEORY OF LIABILITY NOT EXPRESSLY COVERED UNDER THE TERMS OF THIS LIMITED WARRANTY.

ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS IS DISCLAIMED, OR TO THE EXTENT ALLOWED BY LAW: ANY IMPLIED WARRANTY OF MERCHANTABILITY IS LIMITED TO ONE YEAR FROM THE DATE OF DELIVERY TO THE RETAIL OWNER. NEITHER PRINCECRAFT NOR THE AUTHORIZED DEALER SHALL HAVE ANY RESPONSIBILITY FOR LOSS OF USE OF THE TRAILER, LOSS OF TIME, INCONVENIENCE, COMMERCIAL LOSS OR CONSEQUENTIAL DAMAGES. SOME STATES (OR JURISDICTIONS) DO NOT ALLOW LIMITATIONS ON HOW LONG ANY IMPLIED WARRANTY LASTS, SO THE ABOVE LIMITATION MAY NOT BE APPLICABLE. SOME STATES (OR JURISDICTIONS) DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OR LIMITATION OF INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, SO THE ABOVE LIMITATIONS OR EXCLUSIONS MAY NOT BE APPLICABLE. THIS WARRANTY GIVES THE OWNER SPECIFIC LEGAL RIGHTS, AND THE OWNER MAY ALSO HAVE OTHER RIGHTS WHICH VARY FROM STATE TO STATE (OR JURISDICTION TO JURISDICTION).

### NO TRANSFERABILITY:

Princecraft's Boat Trailer limited warranty extends only to the first retail owner. This limited warranty does not transfer to any subsequent retail owner of the Princecraft Boat Trailer.

### NO WAIVER:

The terms and conditions contained herein, as well as those of any documents prepared in conjunction with the sale of this trailer may not be modified, altered or waived by any action, inaction, or representations, whether oral or in writing, except upon the expressed, written authority of a management level Princecraft employee.

### OWNER'S OBLIGATION

Please submit the limited warranty registration card within 30 days of delivery of the Boat Trailer in order to activate warranty coverage. All warranty work or repairs must be referred to the authorized dealer for authorization as a condition precedent to limited warranty coverage. Princecraft must receive written notice of any remaining warranty claims from the owner prior to the expiration of the owner's limited warranty, and the owner must allow Princecraft an opportunity to resolve the matter.